

avait été obligée d'élire ses officiers sans la coopération d'une bande de forcenés, on nous informe que le docteur Dusaault se propose de nous montrer ce que c'est qu'un forcené.

La charité de ce docteur ne nous étonne point; elle ressemble à celle de maître Régis Lapointe, écuyer, avocat, secrétaire, archiviste de la société Saint-Jean-Baptiste, lequel Lapointe, à la dernière assemblée générale de la société, menaça de nous sacrer en bas du théâtre (sic) si nous parlions. Il n'en fit rien, et pour cause.

Tous ces petits rouges au cœur desquels la démocratie tient à peu près comme une chemise à leur peau, raisonnent toujours avec des arguments frappants. Pardonnons leur et méfions nous d'eux, car ils savent ce qu'ils font. Ce sont eux qui font redouter les véritables démocrates; ce sont eux qui perdent la cause et l'avalsent. Ils se disent démocrates, mais on les voit marcher bras dessus bras dessous avec des individus qui combattent sans cesse les mesures démocratiques! Donnez leur une bourse, et un habillement de drap fin, et vous n'aurez point d'aristocrates plus tyranniques.

Le *National* d'hier matin contient une correspondance dont on nous a refusé le droit de connaître le nom de l'auteur! Il paraît maintenant que quand un individu est trop lâche pour se nommer, il peut vous traiter de menteur et vous n'aurez point le droit de le connaître afin de le démentir publiquement. Pourvu qu'il ne scrute point la vie privée, il peut déchirer, sous l'anonyme, la vie publique! Nous n'agissons pas ainsi. Nous attaquons sans esprit de parti, et, comme il arrive par ce moyen, que nous frappons avec tout le droit possible, nous ne craignons ni de nommer ceux qui attaquent ni de recevoir la défense des accusés. Le droit de réplique que nous acquérons par là, nous met en mesure de dire une seconde fois, la vérité. Si tous les journalistes agissaient ainsi, les honnêtes citoyens ne seraient point exposés à être insultés par le premier polisson à qui ils font ombrage.

Maintenant nous dirons au correspondant anonyme du *National*, quel qu'il soit, qui est assez ganache pour nous traiter de menteur en se cachant, que nous le défions de prouver que nous avons menti.

Il paraît que nous n'aurions point du dire dans notre dernier numéro, que J. N. Duquet s'était vanté de faire assez de la page pour empêcher l'élection préparatoire de la section Saint-Jean, mais que le susdit J. N. Duquet empêcherait d'une manière ou d'une autre la dite élection. La différence, comme on le voit, équivaut à celle qui existe entre blanc bonnet et bonnet blanc.

L'amour de la présidence lui a fait oublier de remplir son devoir!

Dimanche dernier comme nous venions de quitter M. Benoit et que nous entrions chez un ami, nous entendîmes des pas précipités. Nous retournâmes aussitôt, nous aperçûmes en face de nous, le fils aîné de Pierre Gauvreau, écuyer. Un fouet à la main, cet individu qui ressemblait plutôt à un maniaque et non à un être raisonnable, nous invita à recevoir de ses mains une correction... mi-istérielle!

Un regard de mépris fut notre réponse. Trop ignorant pour répondre aux attaques dirigées contre des hommes publics qui sont ses parents, il trouve plus honorable d'imiter les hommes de la halle. Plus on aiguillonne les anes, plus ils ruent; mais, comme ils ont les oreilles bégayées, on peut les arrêter. Nous disons donc aux messieurs Gauvreau, et à tous ceux dont nous avons DROIT de critiquer les actes publics, que nous publierons leur defenses quel-les qu'elles soient.

Après une telle déclaration, s'ils préfèrent argumenter avec le poing plutôt qu'avec la plume, nous prendrons les moyens pour faire cesser leur ardeur guerrière.

A la réquisition de quelques amis de la double majorité nous publions les noms des officiers choisis par la section Saint-Jean, et les noms de ceux imposés par les deux autres. On remarquera que dans l'effusion de sa joie, la minorité de la section Saint-Jean a oublié de faire nommer des percepteurs.

- | | |
|--|--|
| Officiers élus par la section Saint-Jean. | Officiers élus par la minorité de la section Saint-Jean réunie à un certain nombre des membres des deux autres sections. |
| Vice-présidents, — MM. S. Drapeau et E. Gaboury. | Vice-présidents, — MM. J. N. Duquet — M. L. Morissette. et Jos. Larose. |
| Sous-secrétaires, — MM. D. Pampalon et J. Nadeau. | Sous-secrétaires, — MM. P. A. Drolet et N. Picher et L. O. E. Giroux. |
| Assistant-trésorier, — M. L. Morissette. | Assistant-trésorier, — M. Joseph Bar-M. Maurice Larose, beau. |
| Sous-commissaires-ordonnateurs, — MM. J. O. Matte et O. Gariépy. | Sous-commissaires-ordonnateurs, — MM. P. Campeau et Aut. — MM. Odillon Bou-Brindamour. |
| Députés-auditeurs, — MM. Odillon Bou-Brindamour, let et C. Marcotte. | Députés-auditeurs, — MM. Simon Mar- do régie, — MM. L. cotte et Louis Mar- Amiot F. Nadeau, cote |
| Adjoints au comité, — MM. L. cotte et Louis Mar- Amiot F. Nadeau, cote | Adjoints au comité, — MM. L. cotte et Louis Mar- Amiot F. Nadeau, cote |
| Membres adjoint au comité de régie, — MM. F. Dusaault, Alex. Robitaille, Et. DeVareunes, Hypo- lite Masse et Alex. Drolet. | Membres adjoint au comité de régie, — MM. F. Dusaault, Alex. Robitaille, Et. DeVareunes, Hypo- lite Masse et Alex. Drolet. |

Les membres de la chambre d'agriculture ont décidé à une majorité de deux voix

que l'an prochain l'exposition agricole se tiendrait encore à Montréal!

Il est donc vrai-pue Québec n'aura ja- mais justice.

Ce qui est superlativement surprenant c'est que cette décision a produit un mi- racle: Etienne Pascal Thché s'est pro- fessé en faveur de Québec! Allons! décidé- ment l'habitant vaut mieux que le ministre.

Guévremont a été créé très honorable à une majorité de 1 300 voix! Si l'on en juge par un article du *Canadien* qui dit cette fois la vérité, Guévremont est une bonne acquisition c'est-à-dire qu'il surpas- sera l'âne Martin.

Autrefois, des vieillards malfaisants siegnaient au *Conseil*, aujourd'hui, Guévre- mont ouvre la porte aux vieillards igno- rants.

Nous rétrogradons.

Dernièrement des voleurs se sont in- troduits dans la halle Jacques-Cartier d'où ils ont enlevé des effets au montant de \$40.

Les locataires des stalls accusent avec raison les conseillers de ville d'être les au- teurs indirects de ce vol, en ne faisant point griller les fenêtres de la halle comme il avait été convenu.

On se demande comment il se fait que la police qui voit tout, qui connaît tout et qui est partout, n'a pas eu connaissance de ce vol?

Réponse: Probablement que ces messieurs bro- saient leurs habits, ciraient leurs chaussures, vernissaient leurs batons bleus, ajustaient la double palette de leur coiffure et nettoyaient les gâteaux d'or de leurs chefs.

Les déposants de la Caisse d'Economie de Saint Roch, n'ont pas encore obtenu justice. Le juge Morin prétend, sans doute, qu'ils sont trop pressés.

Il n'y a que deux ans que le procès est commencé? Son honneur a raison, les dé- posants ont tort de chercher la justice où elle ne se trouve point?

Beaucoup de personnes qui ne sont abon- nés que depuis peu à notre journal, nous ayant manifesté le désir d'avoir tous les précédents numéros dont nous n'avons maintenant que peu de copies, nous nous sommes décidés à faire un nouveau tirage des vingt-cinq premiers numéros des qu' cent abonnés nous en ferons la demande.

Le prix de ce nouveau tirage sera d'unécu.

Nos abonnés nouveaux à qui nous n'avons pu remettre tous les numéros ne seront point oubliés.

AUX CORRESPONDANT.

A moins qu'il ne veuille faire connaître son nom, "Un Jean-Baptiste" est inadmis- sible. Nous en sommes fâchés, mais les partisans du concert-promenade qu'il at-